



Les enseignements de spécialité après les épreuves écrites

Mener à terme les programmes et la formation en privilégiant des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement des élèves et renforcent les compétences attendues dans l'enseignement supérieur.

Dans le prolongement d'un cycle terminal qui associe le parachèvement des études secondaires à la préparation de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, le troisième trimestre doit contribuer à compléter et à asseoir des connaissances et des compétences essentielles au projet de chacun.

Le contexte

Les épreuves de spécialité du baccalauréat ont lieu en mars 2023. Le programme de la spécialité « Humanités, littérature et philosophie » déployant sa cohérence sur l'ensemble des quatre semestres de la classe de première et de terminale, non seulement une partie du programme reste encore à traiter une fois ces épreuves passées, mais ce dernier trimestre constitue très naturellement, tant pour les professeurs que pour les élèves, un moment de réflexion et d'approfondissement. C'est évidemment favorisé par le fait que la préparation du Grand oral, si elle ne s'y réduit pas, vient s'adosser fortement aux savoirs et aux savoir-faire que l'enseignement de spécialité permet d'acquérir.

Sur l'ensemble du cycle terminal, le programme de formation repose sur quatre objets d'étude : « Les pouvoirs de la parole », « Les représentations du monde » (pour la classe de première) et « La recherche de soi » ; « L'Humanité en question » (pour la classe terminale).

À côté de la préparation de l'épreuve de philosophie du baccalauréat, la dernière partie de l'année scolaire permet ainsi de compléter la formation engagée, et de faire retour, avec la maturité d'élèves sur le point de devenir étudiants, sur l'ensemble du cycle de formation. Cet approfondissement prend aussi son sens par sa complémentarité avec le travail qui se déploie en classe de Philosophie.

Ce travail de réflexion permet aussi aux élèves de nourrir leur travail sur l'épreuve de Grand oral qu'ils continuent de préparer. L'appropriation personnelle tant des contenus que des méthodes se consolide, et prépare naturellement les élèves à leurs études supérieures.

La mobilisation des éléments du programme non encore travaillés

Chacun des objets d'étude de la classe terminale comporte une partie sur laquelle ne porte pas l'épreuve écrite de spécialité. Il s'agit pour l'objet d'étude « La recherche de soi » de la partie du programme « Éducation, transmission et émancipation » (« Les expressions de la sensibilité » et « Les métamorphoses du moi ») auront dû être précisément travaillées pour l'écrit ; et pour l'objet d'étude « L'Humanité en question », il s'agit de « Création, continuités et ruptures » (« Histoire et violence » et « L'humain et ses limites ») auront dû être complètement traités pour l'écrit).

Ces deux parties peuvent à l'évidence être travaillées de manière précise au cours de ce troisième trimestre, en bonne articulation avec la préparation du Grand oral et des questions qu'y présentent les élèves. Pour la session 2023 du baccalauréat, l'exploration des éléments du programme non pris en compte par l'examen (« Éducation, transmission et émancipation » et « Création, continuités et ruptures ») permet une relance de l'attention et de l'intérêt des élèves grâce à un renouvellement du questionnement et des perspectives d'approche, qui consolide et complète les éléments précédemment travaillés au cours de l'année. Le lien étroit entre les différentes parties du programme fait que les éléments construits pendant ce troisième trimestre éclairent et approfondissent les éléments étudiés auparavant grâce aux autres moments ou objets du programme, dans lesquels peut éventuellement s'inscrire le travail personnel engagé dans la ou les question(s) du Grand oral : faire comprendre cette complémentarité des objets d'étude est un enjeu de la formation intellectuelle des élèves, comme de leur motivation.

Des modalités variées et des ressources

Il revient aux professeurs d'ajuster au mieux les démarches pédagogiques au travail de la classe. L'exploration de toutes les activités nouvelles que permet cet enseignement de spécialité (orales comme écrites), l'expérimentation de

relations plus instruites et mieux réfléchies avec les objets d'étude et les éléments qui les composent sont d'autant plus recommandées qu'elles constituent, et cela depuis la classe de première, les ressources innovantes de cet enseignement. Par ailleurs, pour une entrée dans l'enseignement supérieur la plus sereine possible, les professeurs veillent au bon équilibre des compétences et à la bonne tenue de leur expression, écrite aussi bien qu'orale.

Au fil de cette étude approfondie visant la consolidation des acquis, des rapports stimulants entre philosophie et lettres peuvent en particulier être recherchés et valorisés, notamment autour de la question de l'interprétation. Toutes les démarches encourageant l'appropriation personnelle des élèves sont bienvenues : des formes d'écriture et de parole diverses peuvent être essayées, selon le projet pédagogique construit par les enseignants.

La pratique orale en HLP

S'articulant aux enseignements de spécialité, les deux questions présentées lors du Grand oral permettent de donner un sens personnel et approfondi à l'ensemble des connaissances acquises et travaillées ; le troisième trimestre est le moment de formaliser davantage ce travail qui a été engagé tout au long du cycle terminal. Le travail de préparation au Grand oral gagne à être régulièrement mis en œuvre par des interactions entre la parole du professeur et la parole des élèves, dont on amplifie et favorise le développement dans des formes variées — par exemple :

- grâce à de courtes prises de parole permettant à chaque élève de faire le point sur l'avancée de ses recherches ;
- avec des échanges oraux mis en place entre les élèves, qui leur permettent de progresser dans la maîtrise d'échange instruit et argumenté ;
- avec des moments de synthèse orale élaborés à plusieurs, adossés à l'étude d'un ensemble de textes ou de documents...

Des modalités collectives de travail

Pour progresser vers l'autonomie qui constitue l'un des objectifs des études en lycée, et qui sera particulièrement requise dans l'enseignement supérieur, les élèves doivent apprendre à travailler individuellement ou à plusieurs ; savoir rendre compte de ce qu'ils ont travaillé, pouvoir l'expliquer, à leurs camarades ou à des destinataires adultes. C'est aussi le moyen de développer une intelligence collective critique dans le cadre de la classe. Cette dernière partie de l'année, déchargée de la préparation de l'écrit de spécialité, est particulièrement favorable à ce type de travail. On pourra ainsi demander aux élèves, notamment en fonction des échos possibles avec la question de Grand

oral qu'ils doivent travailler, de prendre en charge pour la classe une présentation d'un exemple utile ou d'une ressource documentaire permettant d'exercer sa réflexion et ses connaissances sur tel ou tel aspect du programme.

Il s'agit de permettre aux élèves de gagner en confiance et en maturité, à proportion de la façon dont ils progressent en autonomie et en coopération. En développant l'entraide des élèves, on travaille à conforter leur réussite.

Le projet d'orientation

Dans ce moment singulier que représente la classe terminale, une entrée sereine dans l'enseignement supérieur constitue avec la préparation et la réussite de l'épreuve terminale de philosophie, l'objectif majeur de ce troisième trimestre.

Le développement de l'autonomie et de la coopération chez les élèves contribue à cet objectif. Même si les élèves n'ont pas encore reçu les retours d'informations sur leur orientation, ils connaissent la place qu'occuperont les humanités dans leur projet d'orientation. Mieux encore : le travail en spécialité « Humanités, littérature et philosophie », outre qu'il invite les élèves à réfléchir sur la parole, voire à en éprouver le fonctionnement (avec le premier des objets d'étude), les conduit à travailler sur « la recherche de soi » ; cela peut bien évidemment nourrir la réflexion de chaque élève sur son orientation, quand les enjeux travaillés avec « la représentation du monde » et « l'Humanité en question » sont des occasions de réfléchir sur le sens et les valeurs des choix que l'on fait en se projetant vers les études supérieures, voire vers un champ professionnel ; on voit ainsi combien le programme même des enseignements délivrés en spécialité « Humanités, littérature et philosophie » peut directement être articulé à ce qui doit s'engager dans le cadre du Grand oral.

Enfin, la rencontre avec des étudiants et des enseignants du supérieur ou des classes préparatoires, l'immersion dans les établissements du supérieur, l'échange avec des professionnels trouvent toute leur place dans cette fin d'année. Toutes ces informations sont également utiles, lors du Grand oral, pour les cinq dernières minutes d'échanges avec le jury portant sur le projet d'orientation du candidat.

Ressources

Les ressources mises en avant dans ce document sont tout d'abord les programmes des classes concernées par un enseignement de spécialité :

- [Spécialité HLP en terminale](#)

On trouve également des ressources pour un travail en commun entre les deux disciplines, qui gagne à être poursuivi, voire renforcé au troisième trimestre, dans la perspective du Grand oral comme des études supérieures :

- [Coopération entre professeurs de Lettres et professeurs de Philosophie](#)

Sur le site « Réussir au lycée », on retrouve le programme limitatif pour les épreuves de mars :

- [Épreuves de spécialité au baccalauréat : sur quoi et comment serez-vous évalué ?](#)

Des documents ressources sur les pratiques et les épreuves orales sont disponibles sur le site éducol :

- [L'oral dans l'enseignement « Humanités, Littérature et Philosophie »](#)
- [Littérature : l'apprentissage de l'oral au service de l'étude des textes](#)
- [Philosophie : l'apprentissage de l'oral au service de l'étude des textes](#)

Un guide de l'évaluation au service des apprentissages expose des recommandations par discipline et par spécialité en cohérence avec des principes communs, sur lesquels le pilotage de l'évaluation s'appuie :

- [Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves au lycée général et technologique](#)

Enfin, on trouvera sur le site éducol, à la suite de l'action de formation au Plan national de formation du 3 février 2022, des ressources supplémentaires sur l'enseignement en HLP.